



**ASSOCIATION MONTOLIEU VILLAGE DU LIVRE ET DES ARTS**  
FONDATEUR DU VILLAGE DU LIVRE, ASSOCIATION ET MUSÉE : MICHEL BRAIBANT  
ASSOCIATION MEMBRE FONDATRICE DE LA FÉDÉRATION VILLAGES DU LIVRE EN FRANCE  
**MUSÉE DES ARTS ET MÉTIERS DU LIVRE**  
EXPOSITION PERMANENTE ÉCRITURE, TYPOGRAPHIE, IMPRIMERIE | FONDS DE BIBLIOPHILIE  
FRANÇOIS BERNOUARD | VISITES GUIDÉES | ATELIERS ARTS ET MÉTIERS DU  
LIVRE | CONFÉRENCES ET RENCONTRES | EXPOSITIONS ARTS ET LITTÉRATURE  
ASSOCIATION LOI 1901 | N° SIRET 38773659800021  
39 RUE DE LA MAIRIE, 11170 MONTOLIEU / TEL : 04 68 24 80 04 / MONTOLIEU-LIVRE.FR



## **Appel à contribution**

### **Règlement**

#### **Association Montolieu Village du Livre et des Arts**

#### **I. Thème : Montolieu Village du Livre et des Arts - Petit lexique (titre provisoire)**

L'Association Montolieu Village du Livre et des Arts, 39 rue de la mairie 11170 Montolieu, est organisatrice de cet appel à contribution.

Quel est votre lien avec Montolieu ? Quels savoirs transmettre ? Comment décrire Montolieu, village du livre et des arts, tant pour ses acteurs/actrices que pour les touristes et vacanciers ?

Il ne s'agira pas pour cet ouvrage, construit comme un lexique amoureux, d'être exhaustif mais bien plus d'être à l'image de son histoire, de ses habitant.e.s et de ses ruelles. Les pages de ce livre seront comme un cheminement libre décrivant par fragment le village actuel dans toutes ses dimensions. Nous en appelons à la diversité des genres, aux jeux de mots et aux regards subjectifs. Chaque participant.e choisira un mot qui lui permettra de déployer sa création. Une liste d'entrées pourra être proposée.

#### **II. Date**

L'appel à contribution est ouvert du 4 avril 2022 au 22 mai 2022.

Les contributions sont à envoyer par mail ([montolieuvdlatelier@gmail.com](mailto:montolieuvdlatelier@gmail.com)) ou par courrier (MVDL 39 rue de la mairie 11170 Montolieu).

#### **III. Sélection :**

Un comité de rédaction, composé de Marc Chambaud, Laure Cowen, Jeanne Etoré-Lortholary, Dominique Gratton, Camille Grin, Philippe Lagarde, Marc Rogez, Michel Yvon, membres de l'association MVDL, amateurs et amatrices éclairés, sélectionnera les textes et les contributions reçus. Les productions seront anonymisées lors du processus de sélection.

Le comité de rédaction pourra proposer des corrections aux auteurs/autrices. Les versions finales seront obligatoirement validées par les auteurs/autrices et le comité de rédaction.

Aucun contenu sexiste, raciste, insultant ou discriminant ne sera accepté.

Le lien entre le livre/ le vocabulaire du monde de l'édition et les contributions sera fortement apprécié.

#### **IV. Forme :**

La forme et le contenu des contributions sont libres : texte littéraire, axe historique, poème, photographie, dessin, vulgarisation scientifique, collage ... Elles doivent respecter la ligne éditoriale

et la forme thématique, c'est à dire avoir pour titre un mot ou une expression comme dans un dictionnaire ou un lexique. (exemple : « **Pierre** », « **Moulin** », « **Capitelle** », « **St Roch** », etc.)

Chaque proposition doit avoir un titre (mot ou expression), éventuellement un sous- titre, un lieu de création, une date et un auteur/ une autrice. Les propositions peuvent être inédites ou non.

Les textes seront féminisés en accord avec leur auteur/ leur autrice et respecteront les règles orthographiques, grammaticales et de conjugaison de la langue française.

→ Format de réception : texte (open office ou word – pas de pdf), iconographie (jpg, png, 300 Dpi ou 1 mega octet minimum).

→ Les textes doivent avoir 1800 signes maximum.

**Chaque participant.e enverra obligatoirement et en même temps que sa participation une biographie de quelques lignes ainsi que ce règlement signé.**

#### **V. Contrepartie :**

Les contributions sélectionnées paraîtront dans un ouvrage courant 2022. L'ouvrage sera au format 21x21 cm, comportera 96 pages et sera tiré à 1000 exemplaires.

Chaque auteur/ autrice publiée recevra deux « Petit lexique » en cadeau et apparaîtra dans la liste des contributeurs/ contributrices de l'ouvrage. Aucune autre contrepartie ne pourra être exigée : le/la candidat.e s'engage à ne pas exiger de droits d'auteur en cas de publication de son texte. Les participant.e.s conservent leurs droits d'auteur sur les textes envoyés.

Dans la mesure du possible l'association MVDL prendra en charge la traduction des textes en anglais. L'association s'engage à promouvoir et diffuser l'ouvrage en Occitanie et sur le territoire national.

Les participant.e.s s'engagent à se conformer totalement et sans réserve aux dispositions ci-dessus énoncées.

Date :

Nom et prénom :

Signature :